



« Primo Logement »
Dispositif d'Accession sociale de
l'Eurométropole de Metz

Annexe 1 : Attestation de l'ALEC du Pays Messin dans le cadre de la demande de subvention relative à l'accession sociale mise en place par l'Eurométropole de Metz

« Contrat d'Engagement »

Je (nous) soussigné(s) _____

Déclare avoir rencontré un conseiller de l'ALEC du Pays Messin le _____

Concernant mon (notre) projet d'acquisition d'un bien immobilier situé : _____

Dans le cadre du dispositif « accession sociale porté par l'Eurométropole de Metz ».

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués ci-dessus.

Partie réservée à l'ALEC

Compte-rendu du RDV et préconisations :

Fait à _____

Le ___ / ___ / _____

Signature(s) du (ou des) acquéreur(s)

Signature du conseiller de l'ALEC

Protection des données personnelles : M. Le Président est le responsable des traitements de Metz Métropole. Les informations recueillies par le service logement font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution des aides pour l'accession sociale. Les informations enregistrées sont destinées aux services de Metz Métropole.

La base légale du traitement est le contrat.

Ces données sont conservées 3 ans à compter du versement de la subvention.

Conformément aux articles 15 à 23 du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime.

Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, auprès de Metz Métropole à l'adresse suivante :

METZ METROPOLE - Maison de la Métropole

A l'attention du Délégué à la Protection des Données

1 place du Parlement de Metz - CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1

Téléphone : 03 87 20 10 00 - dpo@metzmetropole.fr